

Synthèse nationale annuelle

Consommations des médicaments (inscrits sur liste en sus)

Poses de dispositifs médicaux implantables (inscrits sur liste en sus)

Juin 2025

Données mobilisées:

- Champs : MCO / HAD / SMR
- Source des données : FICHCOMP MED/MEDAPAC (pour les transmissions d'avastin),
RSFA-H « Prestations hospitalières médicaments » (type de prestation PH8/= en MCO/HAD et PH9 en SMR)
FICHCOMP DMIP, RSFA-P « Prestations hospitalières prothèses »
- Période couverte : 5 années

Information importante : À la demande de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), le contenu de plusieurs restitutions d'activité sur la plateforme ScanSanté de l'ATIH est limité. Afin de préserver l'anonymat des informations diffusées, les effectifs inférieurs à 11 sont masqués pour tous les utilisateurs (accès libre ou avec identifiant).

Traitement des FICHCOMP MED/ MEDAPAC(avastin)/DMIP – Champs concernés : MCO, HAD et SMR

Vérification de l'appartenance à la liste en sus (LES ou liste spécifique SMR)

Pour les données FICHCOMP MCO (*resp. HAD, SMR*), on récupère le mois et l'année d'administration pour les médicaments ou de pose pour les DMI. S'ils sont à vide, on utilise le mois et l'année du RSA en MCO (*resp. le mois et l'année de la sous-séquence concernée en HAD, le mois et l'année du RHA concerné par l'administration*).

On vérifie que le code UCD/LPP appartienne à la liste en sus sur 3 ans.

Suppression de données incohérentes

sont supprimées les données :

- avec un prix d'achat > 0 dont le nombre est à 0,
- celles avec un prix d'achat à 0 et un nombre à 0,
- celles avec un prix d'achat ou un nombre négatif.

Informations sur les données utilisées (FICHCOMP)

- Les fichiers FICHCOMP MEDAPAC sont transmis par des établissements Ex-DGF et Ex-OQN.
- Les fichiers FICHCOMP MED MCO/HAD et DMIP MCO sont transmis seulement par les établissements Ex-DGF.
- **A partir des données 2024, en SMR, le fichcomp MED ne contient que le secteur Ex-DGF.**
- Les données SMR sont constituées à la fois les molécules inscrites sur la liste en sus et celles de la liste spécifique SMR. Il y a un changement de méthodologie à partir des données 2020 pour s'ajuster

aux données OVALIDE : suppression des données avec un nombre d'UCD par jour de présence > 20

Traitement des factures RSFA-H « Prestations hospitalières médicaments » et P « Prestations hospitalières prothèses » – Champs concernés : MCO, HAD et SMR (à partir de 2024)

Distinction des données « médicaments » : LES et AAP/AAC/CPC (pour l'avastin)

Dans les données RSFA (Résumés Standardisés de Facturation Anonymisés), on utilise les RSFA-B « Prestations Hospitalières » pour distinguer les médicaments de la liste en sus de ceux sous AAP/AAC/CPC. On sélectionne PH8/PH9 pour les médicaments de la LES ou PHX/PHY pour les médicaments sous AAP/AAC/CPC.

Vérification de l'appartenance à la LES

Pour les données RSFA-H MCO (*resp. HAD/SMR*), on récupère la date de la prestation renseigné dans les factures. Ensuite, pour les données LES, on vérifie si le code UCD/LPP appartient à la liste en sus sur 3 ans.

Informations sur les données transmises dans les factures RSFA utilisées

Les fichiers de facturation RSFA sont transmis uniquement par les établissements Ex-OQN.